



Aurélie PASQUIER

aurelie.pasquier@administrateur-inet.org



Beryl SADOUD

beryl.sadoun@administrateur-inet.org



Mathieu PHILIPPOT

mathieu.philippot@administrateur-inet.org



Thibaut CHERON

thibaut.cheron@administrateur-inet.org

**VILLE ET EUROMÉTROPOLE
DE STRASBOURG**



**L'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
ARRIVANTS ISSUS
DES MIGRATIONS**

Tuteur au sein de la collectivité

→ **Maud RENON**

Directrice des solidarités et de la santé

POUR UNE GOUVERNANCE LOCALE À LA HAUTEUR DE L'ENJEU SOCIÉTAL

Introduction

→ **Une mobilisation locale en quête de reconnaissance**

Le 16 décembre 2017, les maires de sept grandes villes de France ont publié une tribune commune afin de promouvoir le rôle de leurs collectivités, aux côtés de l'Etat, dans la gestion du phénomène migratoire.

Si les migrations constituent une prérogative régalienne nationale, les autorités publiques locales participent pleinement de l'accueil et de l'insertion des primo-arrivants qui se présentent sur leur territoire. L'Etat conçoit l'intervention des collectivités territoriales, en matière d'accueil des populations vulnérables issues des migrations, uniquement dans le prolongement de sa politique migratoire. Or devant l'accroissement des migrations internationales et la saturation des dispositifs publics d'accueil, les grandes villes revendiquent des modes de gouvernance et d'actions renouvelés.

→ Un projet collectif pour le territoire strasbourgeois

L'étude du phénomène migratoire sur le territoire strasbourgeois permet d'envisager de nouvelles approches de l'accueil au niveau local. Cependant, il est aujourd'hui extrêmement difficile d'objectiver l'ampleur de cette question complexe. Ce projet collectif apporte une vision élargie et consolidée de la réalité de l'accueil migratoire à Strasbourg.

Étudier la faisabilité d'une approche locale

Les objectifs de l'étude étaient triples :

- Établir un état des lieux de la question migratoire à Strasbourg en identifiant les grandes dynamiques de l'écosystème d'accueil local.
- Étudier la faisabilité d'enclencher une démarche « Ville hospitalière »
- Étudier l'opportunité d'une mise en réseau avec d'autres territoires, afin de porter notamment un discours commun vis-à-vis de l'Etat dans un contexte de mobilisation des grandes villes de France à l'échelle nationale.

UNE ÉTUDE DE TERRAIN CONCENTRÉE SUR LES BESOINS DES MIGRANTS

Une approche usager fondée sur les besoins fondamentaux

Si l'enjeu de l'immigration et de l'insertion est souvent posé en termes d'obtention d'un statut, impératif juridique à l'établissement sur le territoire national, il a été fait le choix d'une approche inconditionnelle fondée sur la notion de vulnérabilité. Malgré la grande diversité de situations de primo-arrivants, les personnes migrantes sont confrontées à des difficultés comparables d'intégration sur un nouveau territoire.

Une approche usager, fondée sur la réponse aux grandes catégories de besoins susceptibles d'être exprimés par les populations migrantes, nous a semblé davantage en adéquation avec les compétences et le positionnement politique de la Ville de Strasbourg. Une liste de 14 besoins fondamentaux a été établi recouvrant à la fois des aspects humanitaires à court terme (hébergement, alimentaire, santé, hygiène,...) et des dimensions de long terme indispensables à l'insertion de ces populations (emploi, éducation, logement, ...). Cette structuration par besoin a constitué la base de cet état des lieux et de la modélisation de l'écosystème d'acteurs impliqués dans l'accueil des migrants à Strasbourg.

Plus de soixante interlocuteurs impliqués dans l'accueil de primo-arrivants ont été interrogés

Des entretiens ont été menés avec les directions de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg relevant de divers champs de politiques publiques susceptibles d'intervenir directement ou indirectement en matière d'accueil et d'intégration des migrants. Par la suite, les services du Département du Bas-Rhin, de la Préfecture, ont été sollicités ainsi que d'autres organismes publics et parapublics : l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), l'Académie, le bailleur social CUS Habitat afin de comprendre la nature des relations institutionnelles en ce domaine et d'identifier les besoins de complémentarité en vue d'améliorer l'accueil.

Les entretiens bilatéraux avec la trentaine d'acteurs associatifs et caritatifs strasbourgeois mobilisés se sont accompagnés de l'envoi d'un questionnaire à ces structures. Les réponses apportées confortent pleinement l'opportunité d'une démarche volontariste de la Ville comme animatrice et coordinatrice d'une politique locale d'accueil.

Près de 65 % des répondants souhaitent une meilleure coordination par la Ville. Enfin, des personnes qualifiées ont apporté leur expertise : la directrice de l'Observatoire régional de l'intégration et de la Ville (ORIV), l'équipe de recherche « Migreval » de l'Université

de Strasbourg qui établit des trajectoires de migrations à partir d'interviews réalisées auprès des publics migrants ainsi que le chercheur Thomas Lacroix chargé de recherche en géographie au CNRS.

Le résultat de ce travail a permis :

- La production des présentations supports du positionnement politique (adjointe au maire, maire, Eurométropole) ;
- Le recensement près de 250 dispositifs dédiés directement ou indirectement à l'accueil de populations migrantes ;
- Le développement des outils de modélisation de l'écosystème (Kumu) et de représentation cartographique pour faire émerger les complémentarités entre les différentes offres thématiques présentes localement et de recommander des créations de parcours thématiques locaux.

TROIS AXES STRATÉGIQUES POUR UNE POLITIQUE LOCALE D'ACCUEIL ET D'INSERTION

Une stratégie locale et durable d'insertion

Les acteurs publics ne peuvent se satisfaire d'une gestion dans l'urgence d'une problématique structurelle. Dans le cas local étudié, les personnes migrantes, quel que soit leur statut, représentent aujourd'hui la très grande majorité des bénéficiaires relevant de dispositifs de droit commun comme l'hébergement d'urgence. Aussi, une réponse ponctuelle, saisonnière, n'apporte pas de solution de long terme.

Il semble nécessaire de dépasser la logique statutaire qui prévaut aujourd'hui afin de prendre en considération la réalité de la demande sociale au sein des territoires.

La structuration d'une politique d'accueil locale doit s'inscrire dans une stratégie d'accompagnement global des personnes. Cela suppose de tenir compte, d'une part, de la multiplicité des besoins et des champs d'action ; et, d'autre part, d'assurer un suivi dans le temps long de ces publics.

Enfin, une politique d'accueil locale devra s'insérer pleinement dans le projet de territoire. L'importance des arrivées de populations dans les grandes villes de France nécessite sa prise en compte dans les projets d'aménagement et de développement.

Dans le cas strasbourgeois, ce sont plus de 3 300 personnes qui arrivent chaque année et s'installent, pour la plupart, durablement sur ce territoire. Leur insertion à terme nécessite de prévoir l'évolution du territoire en matière notamment de logements ou encore d'équipements. C'est un levier pour construire la société de demain.

Une gouvernance de la politique d'accueil

L'émergence d'une politique locale d'accueil soulève la problématique de la gouvernance multi-niveaux.

La politique migratoire relève de la compétence de l'État. Néanmoins, l'intervention des collectivités locales, au travers de la mobilisation de leurs compétences sociales, de proximité et de citoyenneté, est devenue indispensable à l'accueil et à l'insertion des primo-arrivants. En outre, la charge reposant sur les dispositifs de droit commun gérés par les autorités locales est de plus en plus conséquente. Dépasser le paradigme d'un Etat fonctionnant de manière unilatérale pour aller vers une co-construction de la stratégie d'accueil au niveau des territoires est nécessaire.. Les Villes sont en mesure de susciter un élan de mobilisation des acteurs locaux.

La Ville de Strasbourg organisera prochainement une conférence du consensus autour des enjeux de l'accueil des migrants. Répondre aux vulnérabilités découlant des migrations imposent une solidarité de tous les acteurs publics, dans une logique de subsidiarité.

Cette nouvelle approche pourrait faire l'objet d'une expérimentation sous la forme d'un contrat territorial d'accueil dans les territoires volontaires. D'autre part, en se positionnant comme animateurs de leur « écosystème » territorial.

Une animation de « l'écosystème » territorial

Les autorités publiques nationales ne sont pas seules face à l'enjeu migratoire. Les grandes villes de France sont riches d'acteurs caritatifs et associatifs structurés, engagés auprès des publics vulnérables, et volontaires pour offrir un accompagnement digne aux primo-arrivants.

A Strasbourg, les interlocuteurs historiques des services sociaux de la Ville sont aujourd'hui mobilisés en faveur des publics migrants, que ce soit au travers de dispositifs dédiés (demandeurs d'asile,

hébergement de familles déboutées,...) ou de droit commun (aide alimentaire, hébergement d'urgence et d'insertion sociale, accueil de jour,...). Ces acteurs subissent les évolutions administratives et juridiques et perçoivent souvent leur action comme un complément face aux insuffisances de l'offre institutionnelle. Elles sont en attente d'un positionnement politique clair des acteurs institutionnels locaux, accompagné d'une structuration des actions d'accueil et d'insertion sur le territoire.

Par ailleurs, l'enjeu des populations migrantes sur le territoire suscite des mobilisations citoyennes spontanées qui mériteraient d'être mieux accompagnées. Les conditions de l'acceptation sociale ne relèvent pas uniquement d'une posture politique mais se construisent par la valorisation des actions d'engagement et de sensibilisation de la société civile. Dès lors, la Ville peut assumer un rôle de catalyseur de l'engagement de la société civile, en articulation avec les dispositifs institutionnels existants. Enrichir les modes d'action au-delà de la sphère publique, c'est aussi affirmer le vivre ensemble comme bien commun.

CONCLUSION

Les problématiques migratoires ne peuvent plus être uniquement du ressort de l'État. Les collectivités territoriales, et en particulier les grandes agglomérations, sont amenées à devenir des acteurs à part entière de l'accueil et de l'insertion des primo-arrivants.

Néanmoins, l'émergence d'une véritable politique locale nécessite un volontarisme politique fort et des moyens administratifs adaptés. La structuration d'un positionnement commun des grandes villes de France confrontées aux mêmes enjeux devrait contribuer à la montée en compétence des acteurs locaux. Certaines de ces villes sont désormais prêtes à revendiquer les conditions d'un dialogue coopératif avec l'État en vue d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'intégration de ces nouveaux habitants des villes françaises.